

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON**

5 octobre 2020

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue exceptionnellement à la Place Auckland, 22, rue de l'Église en raison de la COVID-19, le 5 octobre 2020 à 20h00, présidée par monsieur le maire Yann Vallières et à laquelle assistent les conseillers Marc Bégin, Audrey Turgeon, Perry Bell, Marie-Michèle Turgeon et Pierre Blouin.

Lee Brazel est absent.

La directrice générale, Sarah Lévesque et la directrice générale adjointe, Hélène Dumais sont aussi présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum et ouvre la séance à **20h00**.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-10-01

Il est proposé par **Pierre Blouin**

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout à Divers :
10.1 Lettre d'appui : Phase 2 Cuisinons le Haut St-François
10.2 Mandater un représentant au comité Loisirs HSF

ET de devancer 5.4 Église.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-10-02

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 14 septembre 2020, ayant été distribué à l'avance, est considéré comme lu et qu'il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen demande l'avancement du dossier du chemin Marquis. La directrice générale l'informe que les documents sont signés et qu'il reste certains travaux à effectuer.

5. DEMANDES DES CITOYENS

5.1 Financement album des finissants 2020-2021

2020-10-03

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de payer une publicité ¼ de page pour financer l'album des finissants 2020-2021.

ADOPTÉE

- 2020-10-04** **5.2 Demande de la classe 5^e et 6^e**
- CONSIDÉRANT QUE la pandémie empêchera la tenue de l'échange d'étudiants;
- CONSIDÉRANT QUE la demande de Dany Marcotte, professeur, est d'affecter la somme remise par la résolution 2020-01-03 au gymnase;
- Il est proposé par **Audrey Turgeon**
- ET RÉSOLU d'autoriser l'utilisation de la somme pour le gymnase.
- ADOPTÉEⁱⁱ**
-
- 2020-10-05** **5.3 Oktoberfest**
- Il est proposé par **Marc Bégin**
- ET RÉSOLU de contribuer 100,00 \$ pour la levée de fonds Oktoberfest de la polyvalente Louis Saint-Laurent.
- ADOPTÉE**
-
- 2020-10-06** **5.4 Église**
- Alain Pouliot présente au conseil les états financiers de l'église ainsi que les étapes à venir dans les prochains mois.
-
- 2020-10-06** **5.5 Relai plantation municipale-Jour de la Terre-CCHSF**
- CONSIDÉRANT QUE le 22 avril 2020, le Jour de la Terre Canada a lancé son relais municipal de plantation d'arbres;
- CONSIDÉRANT QUE les annonces se font le 22 de chaque mois de l'année 2020;
- Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**
- ET RÉSOLU d'aller de l'avant avec le projet pour le printemps 2021 en précisant le nombre d'arbres et les coûts qui seront engendrés.
- ADOPTÉE**
-
- 2020-10-07** **5.6 Moisson Estrie- Avançons tous en cœur**
- L'ultramarathonien Sébastien Roulier passera à Saint-Isidore le 11 octobre en avant-midi.
-
- 2020-10-07** **5.7 Messes à la Place Auckland durant l'hiver**
- CONSIDÉRANT le nombre restreint de fidèles qui participent aux messes le dimanche;
- CONSIDÉRANT les coûts de chauffage de l'église;
- Il est proposé par **Pierre Blouin**
- ET RÉSOLU d'accepter la demande de Noëlla Bilodeau de prêter la Place Auckland pour les messes du dimanche.
- ADOPTÉE**
-
- 2020-10-08** **5.8 Signalisation des adresses chemin Dion**
- CONSIDÉRANT les enjeux de sécurité que représente le repérage des adresses civiques;
- CONSIDÉRANT le petit nombre de résidences sur le chemin Dion;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'installer au coin du chemin Houle et du chemin Pouliot des panneaux de signalisation indiquant les adresses se trouvant à droite ou à gauche des chemins.

ADOPTÉE

6. RAPPORT DU MAIRE

6.1 Représentations politiques et présences aux comités

Le maire, Yann Vallières, a participé au comité de sélection du directeur de l'Office Régional d'Habitation ainsi que 3 rencontres à la MRC.

6.2 Développement économique et social

La directrice générale, Sarah Lévesque, fait part au conseil de l'apport de Sonia Lemelin, stagiaire en travail social de la municipalité, pour la journée des aînés. Elle fait état des différentes rencontres auxquelles elle a assisté ainsi que le suivi des dossiers en cours. Il y aura dépôt d'un projet de financement à 100% par CCHSF pour le projet de gymnase. Il y aura une rencontre pour la patinoire au cours du mois d'octobre. Il y aura reddition de compte pour le projet PAFIR complété récemment. Le projet shuffleboard, sera finalisé dans les prochaines semaines.

6.2.1 ORH

2020-10-09

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter les documents relatifs à l'ajustement monétaire reliés aux états financiers 2019, au versement effectué à la MRC et au dernier budget révisé 2020 de l'Office Régional d'Habitation du Haut-Saint-François pour l'immeuble situé à St-Isidore-de-Clifton, tel que présenté par le directeur de l'ORH, André Croisetière, le 16 septembre 2020.

6.2.2 Party de Noël-choix de date

Le choix du 27 novembre ou du 4 décembre sera proposé par Doodle par la directrice générale. La tenue de l'événement se fera selon les recommandations de la Santé Publique.

6.2.3 Vœux de Noël

2020-10-10

CONSIDÉRANT QUE les étudiants ont fournis des cartes de Noël les dernières années;

CONSIDÉRANT QUE les activités de financement se font rares en temps de pandémie;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU de demander à l'école des Trois-Cantons de fournir aux Conseil des cartes pour les vœux de Noël 2020.

ADOPTÉE

6.2.4 Camping-Amélioration de 14 terrains de camping

2020-10-11

CONSIDÉRANT QUE la demande pour les terrains avec services dépasse les capacités d'accueil actuelles du camping;

CONSIDÉRANT la nécessité d'améliorer les infrastructures du camping pour attirer des visiteurs;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de préparer les terrains 1 à 14 pour le prolongement des égouts et l'augmentation de la capacité électrique de ces 14 terrains visés.

ADOPTÉE

2020-10-12

6.2.5 Appel de projet FUAC

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles pour aider les organismes en temps de pandémie;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de mandater la directrice générale pour déposer un projet FUAC pour la maison des jeunes ou la friperie selon les besoins des organismes.

ADOPTÉE

6.3 Correspondance MAMH

La directrice générale présente au conseil les documents reçus par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

6.4 Correspondance MRC du HSF

La directrice générale présente au conseil les documents reçus de la MRC du Haut-Saint-François du dernier mois.

6.5 Démarche MADA

Ce point est reporté au prochain Conseil.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

7.1 Administration

La directrice générale commente le rapport sommaire sur la situation financière de la municipalité en date du 30 septembre 2020 et fait le suivi sur les différents dossiers en cours.

7.1.1 Hydro-Québec-suivi des dossiers

La directrice générale informe le conseil de la mise à jour des coordonnées chez Hydro-Québec et de l'existence de subventions pour des projets dans les communautés.

7.1.2 Appel d'offres déneigement bureau, école et Loisirs

2020-10-13

Soumissionnaires	Prix École Taxes incluses	Prix Loisirs Taxes incluses	Prix Bureau Taxes incluses	Tarif à l'heure Taxes incluses
Patrick Proulx	-----	695,00 \$	1 400,00 \$	90,00 \$
Ferme Simon Marcoux	1 650,00 \$	750,00 \$	1 800,00 \$	120,00 \$

CONSIDÉRANT QUE le mandat du déneigement du bureau municipal ne spécifiait pas le déneigement de la caserne, de la borne électrique et d'une bande de dégagement plus large pour la Maison des Jeunes;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire Patrick Proulx a été contacté par téléphone pour lui mentionner ces modifications au mandat de déneigement et qu'il a mentionné qu'il maintenait son prix malgré ces modifications;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune spécification des équipements dans l'appel d'offres et que le type d'équipement du soumissionnaire peut faire une différence sur les charges à l'heure;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de mandater Patrick Proulx pour le déneigement des Loisirs et du bureau municipal;

ET de mandater Ferme Simon Marcoux pour le déneigement de l'École.

ADOPTÉEⁱⁱⁱ

7.1.3 Location voûte de la caisse ou réaménagement des archives

Le local des archives sera réaménagé plutôt que de faire une location de la voûte à la caisse Desjardins. Une lettre de remerciement est envoyée aux dirigeants de la caisse pour leur offre de prêter la voûte sans frais.

7.1.4 PIQM et PRIMEAU

2020-10-14

CONSIDÉRANT QUE les travaux de mises aux normes du traitement de l'eau potable nécessitent deux règlements d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) offre une aide financière de 549 667 \$;

CONSIDÉRANT QUE le sous-volet 1.2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) offre une aide financière complémentaire de 1 242 936 \$;

Il est proposé par **Marc Bégin**

ET RÉSOLU QUE le maire, Yann Vallières, et la directrice générale, Sarah Lévesque, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, les documents pour un emprunt de 1 792 603 \$ pour les travaux de mises aux normes du traitement de l'eau avec la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie.

ADOPTÉE^{iv}

7.1.5 Mise à jour des registres

La directrice générale informe le conseil des nombreuses mises à jour nécessaires sur plusieurs dossiers administratifs et du greffe.

7.1.6 Réfection de l'accès au bureau municipal

Une réflexion est nécessaire avant le budget pour la réfection du stationnement, des marches et de la rampe pour handicapés. Une validation avec la caisse Desjardins sera nécessaire pour le partage des coûts.

7.1.7 Mandat de surveillance des travaux-Mise aux normes de l'arsenic

2020-10-15

CONSIDÉRANT QUE le mandat de surveillance des travaux de mise aux normes de l'arsenic nécessite plus d'heures que prévues;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE le mandat de surveillance des travaux de construction du bâtiment nécessaires au projet de Mise aux normes de l'arsenic portant le no 556929 dans le cadre du projet PIQM – 1.4, soit confié à l'architecte George Asselin, à un taux horaire de 110\$ pour 20 heures additionnelles et des frais de déplacement de 0,60\$ du kilomètre.

ADOPTÉE^v

7.1.8 Dépôt du rapport financier 2019 au MAMH

La directrice générale informe le Conseil que le rapport a été remis au MAMH le 30 septembre 2020.

7.1.9 TECQ 2014-2018-Reddition de compte

La reddition de compte est finalisée. En attente de l'audit du comptable pour le déposer.

7.1.10 Évaluation du poste d'agente de développement et de loisirs

2020-10-16

CONSIDÉRANT QUE l'analyse du poste d'agente de développement et de loisirs faite par la directrice générale et le maire conclue que le poste ne répond plus aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il faut une présence de 8 heures par semaine à la bibliothèque;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'abolir le poste d'agente de développement et de loisirs et d'afficher un poste de 8 heures par semaine pour la bibliothèque.

ADOPTÉE

7.1.11 Appel d'offres pour le déneigement des entrées et sorties de secours : bureau municipal, caisse Desjardins, maison des jeunes, bibliothèque, Place Auckland

2020-10-17

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'aller en appel d'offres pour le déneigement des entrées et sorties de secours du bureau municipal, de la caisse Desjardins, de la maison des jeunes, de la bibliothèque et de la Place Auckland.

ADOPTÉE

7.1.12 Atteinte aux pouvoirs de zonage des municipalités et à la capacité des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie

2020-10-18

CONSIDÉRANT l'opposition du milieu municipal concernant les intentions du gouvernement du Québec inscrites dans le projet de loi 49 déposé à l'automne 2019 de modifier le pouvoir de réglementation des municipalités en matière de zonage en ce qui a trait aux établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type Airbnb);

CONSIDÉRANT QUE cette modification législative aura comme effet de retirer aux municipalités le pouvoir d'interdire les locations de type Airbnb pour les résidences principales sur leur territoire, un pouvoir essentiel, notamment pour gérer les problèmes de nuisance découlant de ce type de location dans nos communautés;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a inclus ces dispositions litigieuses dans le projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, déposé à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE le pouvoir d'adopter des règlements de zonage déterminant et encadrant les usages est un pouvoir fondamental confié aux municipalités, lié à leur responsabilité de gérer l'aménagement de leur territoire inscrite dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT l'importance pour les municipalités de pouvoir interdire les établissements d'hébergement touristique exploités dans des résidences principales (location de type Airbnb) dans les zones où cet usage pourrait être incompatible avec le milieu;

CONSIDÉRANT QU'il est inacceptable que le gouvernement du Québec envisage de retirer un pouvoir de zonage aux municipalités alors que l'Assemblée nationale a reconnu à plusieurs reprises leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain;

CONSIDÉRANT QUE cette intention du gouvernement va à l'encontre de la reconnaissance des gouvernements de proximité par l'Assemblée nationale en 2016;

CONSIDÉRANT QUE cette intention du gouvernement retire également aux citoyens la possibilité de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie, comme le prévoient les procédures lors d'un processus de modification au zonage dans une municipalité;

CONSIDÉRANT l'absence de motifs clairs du gouvernement du Québec pour retirer ce pouvoir de zonage aux municipalités avec projet de loi;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal indique au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale son opposition à l'article 81 du projet de loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités;

Que le conseil municipal indique au gouvernement que cet article du projet de loi 67 est un affront aux gouvernements de proximité;

Que le conseil municipal demande au gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, à la ministre du Tourisme, M^{me} Caroline Proulx, à la Cheffe de l'Opposition officielle, M^{me} Dominique Anglade, à la chef de la deuxième opposition, M^{me} Manon Massé, au chef de la troisième opposition, M. Pascal Bérubé, au député de notre circonscription et aux membres de la commission parlementaire sur l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale;

Que copie de cette résolution soit également envoyée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et aux médias de notre région.

ADOPTÉE

7.1.13 FIMEAU-Offre de services professionnels pour caractérisation du milieu naturel et demande de CA

2020-10-19

CONSIDÉRANT QUE des travaux sont nécessaires pour prolonger le réseau d'aqueduc entre le chemin Auckland et le chemin du Moulin ainsi que sur le chemin de l'Église;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement d'une conduite exutoire sur le chemin du Moulin nécessite un certificat d'autorisation;

CONSIDÉRANT QU'Avizo offre ses services pour ce mandat;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de services professionnels d'Avizo pour la caractérisation du milieu naturel et demande de CA au coût de 6 000,00 \$

ADOPTÉE^{vi}

7.1.14 Demande de Visa additionnelle

2020-10-20

CONSIDÉRANT QUE

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton délègue à la directrice générale, Sarah Lévesque, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins, incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement

si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec;

QUE la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton s'engage à ce que les cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;

QUE Sarah Lévesque soit autorisée à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces cartes;

QUE Sarah Lévesque puisse désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de la municipalité, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées au cartes, le cas échéant;

QU'ainsi Sarah Lévesque soit désignée comme utilisatrice de la carte Desjardins-Visa, désigne le maire Yann Vallières comme utilisateur de la carte ainsi qu'Hélène Dumais, directrice générale adjointe, comme co-responsable de la carte Desjardins-Visa;

QUE la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

ADOPTÉE^{vii}

7.1.15 Aménagement Forestier Agricole des Sommets Inc.- Évaluation du lot de St-Mathias

2020-10-21

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU de procéder à l'évaluation du lot de bois à St-Mathias par Aménagement Forestier Agricole des Sommets Inc. pour la pertinence de travaux sylvicoles.

ADOPTÉE^{viii}

2020-10-22

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'autoriser Sarah Lévesque, directrice générale de la municipalité, à signer les ententes avec Aménagement forestier Agricole des Sommets Inc.

ADOPTÉE^{ix}

7.2 Sécurité publique

7.2.1 Rapport sur la sécurité incendie

Deux sorties d'entraide annulées dont Sawyerville et fausse alerte chez Champeau. Intervention pour un feu le 30 septembre. Le cas des fausses alertes sera discuté avec le maire de St-Malo.

7.2.2 Numéros civiques normés

2020-10-23

CONSIDÉRANT QUE le règlement 2020-136 relatif à la prévention des incendies oblige les citoyens à se procurer un numéro civique selon certains critères :

- I) Tout bâtiment pour lequel une adresse civique est attribuée doit être identifié par le numéro correspondant à cette adresse civique.
- II) Le numéro de l'adresse civique doit être installé en permanence sur la façade du bâtiment ou en bordure de la voie publique ou du chemin privé. Il doit être placé en évidence de telle sorte qu'il soit facile de le repérer à partir de la voie publique ou du chemin privé.
- III) L'inscription doit être en chiffres arabes, en position horizontale et de couleur contrastante avec le fond.

CONSIDÉRANT QUE la signalisation des numéros civiques est un enjeu de sécurité;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU de procéder à une évaluation des prix pour la plaque d'adresse et le poteau pour la zone rurale en préparation du budget et à faire le travail en régie.

ET de faire une évaluation des prix pour la zone urbaine pour consulter les citoyens lors d'une planification stratégique.

ADOPTÉE

7.2.3 Lecture des compteurs d'eau

Considérant la pandémie, la lecture des compteurs d'eau peut se faire par les citoyens en prenant une photo de leur compteur et la faire parvenir par courriel au bureau municipal. Il y aura embauche d'une personne pour les lectures des compteurs d'eau qui n'ont pas été reçues.

7.2.4 Semaine de prévention des incendies 2020

Deux publications sont faites pour la prévention de incendies 2020 dans le journal L'Envol. Valider avec le chef des pompiers les pratiques d'évacuation dans les écoles.

7.2.5 Heures payées aux employés municipaux lors des interventions sur leurs heures de travail

2020-10-24

CONSIDÉRANT QUE les pompiers sont rémunérés un minimum de 2 heures par la municipalité lorsqu'ils quittent leur travail lors d'un appel d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux faisant partie du service incendie n'ont pas le même traitement;

Il est proposé par **Marie-Michèle Turgeon**

ET RÉSOLU de payer aux employés municipaux faisant partie du service d'incendie un minimum de 2 heures lors d'un appel d'urgence même si leur retour au travail se fait avant que les 2 heures ne soient complétées.

ADOPTÉE

7.3 Voirie

La directrice générale Sarah Lévesque fait un résumé des différents travaux de voirie effectués au cours du dernier mois.

7.3.1 Achat camion de poubelles

La directrice générale informe le Conseil que la ville de Sherbrooke a fait une résolution pour confirmer la vente du camion de poubelles.

7.3.2 Vente de la remorque 2 essieux 1975

2020-10-25

CONSIDÉRANT QUE la remorque 2 essieux 1975 n'est plus utilisée;

Il est proposé par **Pierre Blouin**

ET RÉSOLU d'accepter l'évaluation de 5 000 \$ pour la remorque 2 essieux 1975 faite par Alain Pouliot, directeur de la voirie;

ET d'autoriser l'affichage de la remorque 2 essieux 1975 pour la vente.

ADOPTÉE

7.3.3 Vente du camion poubelles Inter 2003

2020-10-26

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fera l'acquisition d'un camion de poubelles de la ville

de Sherbrooke;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'accepter l'évaluation de 20 000 \$ pour le camion Inter 2003 faite par Alain Pouliot, directeur de la voirie;

ET d'autoriser l'affichage du camion poubelles Inter 2003 pour la vente.

ADOPTÉE

7.4 Environnement

7.4.1 Bilan de la patrouille verte 2020

2020-10-27

CONSIDÉRANT les bons résultats obtenus par la patrouille verte dans les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE l'enjeu des matières résiduelles est préoccupant pour notre municipalité;

Il est proposé par **Audrey Turgeon**

ET RÉSOLU de faire appel à la patrouille verte pour l'été 2021

ADOPTÉE

7.4.2 Adoption du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable

2020-10-28

CONSIDÉRANT QUE Frédéric Dodier présente au conseil municipal de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 qui a été validé par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation le 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019;

Il est proposé par **Perry Bell**

ET RÉSOLU d'accepter le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019.

ADOPTÉE

7.4.3 Semaine québécoise de réduction des déchets

2020-10-29

CONSIDÉRANT QUE l'enfouissement des putrescibles demeure un enjeu de la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs entreprises sur le territoire de la municipalité doivent mettre au déchet des putrescibles;

CONSIDÉRANT QUE ces putrescibles peuvent être compostés;

Il est proposé par **Yann Vallières**

ET RÉSOLU de poursuivre les pressions politiques pour faire accepter les putrescibles venant des ICI comme matière pouvant être compostée.

ADOPTÉE

7.5 Loisirs

7.5.1 Appel d'offres entretien de la patinoire

2020-10-30

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'aller en appel d'offres pour l'entretien de la patinoire avec possibilité d'annuler le contrat selon les recommandations de la Santé publique.

ADOPTÉE

7.5.2 Tournoi El Toon-Compte rendu

Ce point sera reporté au prochain Conseil.

8. ADOPTION, RATIFICATION ET PAIEMENT DES COMPTES

2020-10-31

Il est proposé par *Pierre Blouin*

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 243 724,53 \$ en référence aux chèques nos 202000588 à 202000666 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 2016-103 totalisent 58 365,97 \$. Les salaires versés et les retenues à la source pour le mois précédent totalisent un montant de 33 587,76 \$.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

2020-10-32

Il est proposé par *Marc Bégin*

ET RÉSOLU de classer la correspondance selon le calendrier de conservation des archives.

ADOPTÉE

10. DIVERS

10.1 Lettre d'appui : Phase 2 Cuisinons le HSF

Le conseil ne donnera pas suite à cette demande de lettre d'appui.

10.2 Mandater un représentant au comité loisirs HSF

2020-10-33

Il est proposé par *Audrey Turgeon*

ET RÉSOLU de mandater le maire, Yann Vallières, pour représenter la municipalité au comité loisirs HSF.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS TRAITÉS

Le responsable de l'aqueduc informe le conseil qu'il doit, en tout temps, être le premier avisé des problématiques concernant l'aqueduc ainsi qu'avant toutes les interventions.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2020-10-34

Il est proposé par *Marc Bégin*

De clore la présente séance à 21h37 l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉE

Je, Yann Vallières, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yann Vallières, maire

Hélène Dumais, directrice générale adjointe

-
- ⁱ Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-22
 - ⁱⁱ Résolution expédiée 2020-10-08
 - ⁱⁱⁱ Résolution expédiée 2020-10-08
 - ^{iv} Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-08
 - ^v Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-08
 - ^{vi} Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-08
 - ^{vii} Résolution envoyée par courriel à Christine Boudreau chez Desjardins le 2020-xx-xx
 - ^{viii} Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-21
 - ^{ix} Résolution remise à Sarah Lévesque, directrice générale 2020-10-21